



CONFERENCIA GLOBAL
Agricultura familiar en
el centro de los sistemas
alimentarios sostenibles

CONFÉRENCE GLOBALE
L'agriculture familiale
au cœur des systèmes
alimentaires durables

GLOBAL CONFERENCE
Family farming at
the core of Sustainable
Food Systems

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

PANEL 3

POLITIQUES PUBLIQUES VISANT À RENFORCER LA
PARTICIPATION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE AUX
SYSTÈMES ALIMENTAIRES



Financé par
l'Union européenne



Décennie des
Nations Unies pour
**L'AGRICULTURE
FAMILIALE**
2019-2028



PRÉSENTATION DU GROUPE 3



La Conférence globale « L'agriculture familiale au cœur des systèmes alimentaires durables », du 23 au 26 novembre 2021, entend approfondir la mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (DNUAF), 2019-2028, afin de contribuer à faire que les systèmes alimentaires soient plus durables, plus résilients, plus inclusifs et pérennes, en contribuant directement à la réalisation des ODD.

La conférence globale combine des panels thématiques, des événements spéciaux et des thèmes transversaux qui alimentent l'ensemble de son contenu. Le Panel 3 « Politiques publiques visant à renforcer la participation de l'agriculture familiale aux systèmes alimentaires » a pour objectif de présenter et de débattre de la création d'un environnement politique propice (cadres juridiques et institutionnels, enga-

gements politiques, etc.) capable de garantir le leadership de l'agriculture familiale dans la transition vers des systèmes alimentaires durables, résilients, inclusifs et pérennes. Pour garantir une parfaite identification des défis et des opportunités, il est essentiel d'accroître la participation des agriculteurs familiaux, hommes et femmes, aux processus décisionnels. Les plans d'action nationaux s'inscrivant dans le cadre de la Décennie ainsi que les lois et les règlements relatifs à l'agriculture familiale seront également mis en évidence.

Ce document de référence a été élaboré par le Comité consultatif thématique pour le Panel 3, qui comprend :

Facilitation :

- Lautaro Viscay - Secrétariat technique Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale (REAF) Mercosur et
- Caio Galvao de França - Programme de troisième cycle pour le développement rural de l'Université fédérale du Rio grande do Sul (Brésil).

Participants :

- Dr. Cheikh Oumar, Directeur exécutif - Initiative prospective agricole et rurale, IPAR.
- Giovanna Vasquez, Directrice, Confederación del Agro Peruano, CONVEAGRO.
- Haley Atienza, Directeur, PAKISAMA, Philippines.
- Teresa Lopez, Présidente, / Federación de Asociaciones de Mujeres Rurales/Unión de Pequeños Agricultores y Ganaderos (FADEMUR/ UPA).
- Célestin Nga, Secrétaire exécutif, Plateforme régionale des organisations Paysannes d'Afrique centrale, PROPAC.

Soutien du FRM :

- Belén Citoler - Directrice adjointe

INTRODUCTION



L'Année internationale de l'agriculture familiale des Nations unies (AIAF 2014) a contribué à accroître la visibilité sociale et la reconnaissance des diverses contributions des communautés rurales et des agriculteurs et agricultrices familiaux à la réalisation des objectifs de développement durable, et en particulier garantir la sécurité alimentaire.

Nos organisations ont créé des comités nationaux de l'agriculture familiale (CNAF) et, des cadres législatifs spécifiques et des politiques publiques différenciées ont été mis en place dans différents pays. Nous avons progressé en termes de réseaux régionaux et de coordination mondiale dans le cadre du Forum rural mondial, en collaboration avec d'autres organisations ; nous avons assumé de nouveaux engagements régionaux et multilatéraux. Les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies (ODD) reconnaissent l'importance de nos contributions dans la réalisation de plusieurs de leurs objectifs et ouvrent de nouvelles voies pour accélérer leur réalisation.

Aujourd'hui, avec la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (DNUAF) 2019-2028, notre objectif est de révéler le potentiel unique de l'agriculture familiale dans la transformation des systèmes alimentaires afin de les rendre durables, résilients et inclusifs. Et pour cela, nous devons renforcer nos organisations, leurs capacités d'agir et de bâtir de nouveaux partenariats sociaux qui favorisent et élargissent la portée et l'amélioration de politiques différenciées, mais aussi de nouvelles politiques intégrant les facteurs environnementaux, nutritionnels et alimentaires. Cet exercice est réalisé dans le but de faire une synthèse des politiques publiques et des contenus à inclure dans le prochain exercice biennal de mise en œuvre de la DNUAF.

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Dans un monde de plus en plus complexe, les systèmes alimentaires et leur pérennité sont interdépendants et occupent une place centrale dans une transition qui permettra de garantir les droits ainsi qu'une meilleure vie pour l'ensemble de la société.

La situation actuelle soulève de grands défis dans la mesure où la pandémie liée à la Covid 19 a aggravé les inégalités à l'intérieur des pays, entre pays et régions. En effet, elle a révélé avec brutalité que plus de 820 millions de personnes à travers le monde souffraient de famine et d'insécurité alimentaire avant la Covid 19¹. De même dans le monde, environ 80 % des individus en situation d'extrême pauvreté vivent en zones rurales et dépendent, dans leur grande majorité, des ressources naturelles pour assurer leur survie. Parallèlement et à l'échelle mondiale, on assiste à une situation de perte et de gaspillage alimentaires.

L'agriculture familiale est variée et participe aux systèmes alimentaires. C'est le cas des hommes et des femmes petits producteurs agricoles, des pêcheurs, des éleveurs ou des communautés qui vivent de la forêt, des travailleurs salariés tandis que d'autres sont liés aux petites et moyennes entreprises familiales dans différentes chaînes de valeur alimentaires, coopératives, partenariats et autres formes d'organisation.

Les systèmes alimentaires actuels sont remis en question/confrontés à leurs effets économiques, sociaux, environnementaux et culturels et aux rapports asymétriques entre les différents secteurs de production, de transformation, de distribution, de préparation et de consommation des denrées alimentaires.

¹ <http://www.fao.org/3/ca5162es/ca5162es.pdf> (l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2019).

L'impact du réchauffement climatique se fait déjà sentir dans de nombreuses régions de la planète. Des phénomènes tels que les inondations, les sécheresses, les changements permanents des régimes climatiques qui affectent la vie et les perspectives d'avenir dans la production alimentaire. Cela aura nécessairement un impact mais, celui-ci sera disproportionné chez les individus les plus pauvres et les groupes vulnérables et décuplera l'impact d'autres menaces (par exemple, la faim, les fléaux et les maladies, la pénurie d'eau).

Les effets du changement climatique, la pression de la croissance de la population mondiale, l'épuisement des ressources naturelles et la perte de biodiversité, ainsi que les exigences d'une alimentation saine, révèlent les limites des systèmes alimentaires actuels et exigent d'adopter des mesures urgentes.

Un des autres défis réside dans la stabilité économique qui exige des mécanismes favorables à l'insertion de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeurs alimentaires et à la garantie de ses exploitations en termes de rentabilité, d'infrastructures de commercialisation et de soutien à leur organisation associative ou coopérative.

Par ailleurs, nous savons bâtir des environnements favorables aux politiques agricoles familiales, fondés sur des cadres juridiques et institutionnels et des engagements politiques nationaux, régionaux et multilatéraux qui peuvent se rétro-alimenter. Certaines situations nous ont permis d'avancer. C'est le cas des expériences d'échange, de dialogue et d'élaboration de politiques régionales d'orientation agricole et pastorale et des plans nationaux de la Décennie. Toutefois, il reste beaucoup de choses à faire dans cette voie pour asseoir l'influence des organisations paysannes et rurales sur les lois qui orientent l'agenda agricole, comme dans les espaces d'intégration régionale et la politique agricole commune.

Un autre point est la nécessité de surmonter les inégalités imposées aux femmes, et dont beaucoup sont liées aux inégalités traditionnelles auxquelles les femmes sont confrontées (par exemple, les soins) et aux problématiques spécifiques aux agricultrices (reconnaissance de leur travail, autonomisation économique et politique). Malgré leur précieuse contribution à la production alimentaire ainsi qu'en tant que gardiennes des connaissances et du savoir, des méthodes de production, elles sont les plus touchées par la pauvreté et le manque d'accès à la terre ainsi qu'aux

autres ressources économiques et financières. Nous devons avoir à notre disposition des données nous permettant de mesurer la réalité, les inégalités et les fractures, en mettant en place des politiques spécifiques et des mesures positives pour combler l'énorme « fossé entre les sexes » qui perdure et limite la capacité des femmes rurales à participer, à saisir les nouvelles opportunités et à asseoir leur autonomie.

Un des autres défis réside dans la relève générationnelle et, à cet égard, il est nécessaire de créer des conditions favorables à l'accès à la terre et à l'éducation, au travail et aux loisirs pour les jeunes, filles et garçons, en milieu rural, grâce à des mesures d'incitations et des politiques spécifiques qui tiennent compte des possibilités de l'ère numérique, en insistant sur la situation des jeunes femmes qui migrent et quittent l'exploitation.

Pour garantir des changements de fond, il est essentiel que les États accordent la priorité et les investissements nécessaires et votent des budgets adaptés pour l'agriculture, et notamment pour l'agriculture familiale.

La convergence des crises économiques, environnementales et sanitaires et la prise de conscience croissante de la nécessité de transformer les systèmes alimentaires ouvrent de nouvelles opportunités pour placer l'agriculture familiale au centre de l'agenda et renforcer son rôle dans la résolution des problèmes.

La multifonctionnalité de l'agriculture familiale est liée au rôle des agriculteurs et des agricultrices au sein de la communauté, en tant que gardiens de l'environnement. Cela appuie une utilisation et une gestion durables des ressources naturelles, leur conservation et leur relation durable avec la biodiversité et contribue au développement rural et territorial. Les organisations de l'agriculture familiale ont acquis une longue expérience dans la promotion d'une agriculture durable, comme le sylvopastoralisme et les pratiques agroforestières, afin de renforcer les systèmes plus résilients et durables.

Les réponses doivent être urgentes, fermes et orientées vers le bien-être de l'agriculture familiale et des communautés rurales, vers la rentabilité des exploitations et la résilience des systèmes de production grâce à des pratiques de production durables et une offre alimentaire saine.

Nous comptons déjà sur les organisations et les alliances régionales et internationales que nous sommes en train de construire mais, nous pouvons aller encore plus loin en nous associant à des mouvements de défense de l'environnement et de consommateurs. Nous connaissons les bonnes pratiques et nous savons ce qu'il faut faire et comment le faire ! dans cet état des lieux préoccupant. Mais, il est possible de faire plus et mieux en impliquant davantage les organisations dans les politiques publiques, grâce à une gouvernance nouvelle, intelligente et inclusive et à des alliances élargies, durables et fortes.

Un scénario de défis, mais aussi de possibilités, en lien avec l'agenda international grâce aux progrès réalisés pour surmonter la COVID 19 et les possibles ouverts par les engagements internationaux face au changement climatique et sur la voie d'une transition vers des systèmes alimentaires durables.



PROPOSITIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Il est crucial de mettre l'accent sur l'agriculture familiale afin de promouvoir des systèmes alimentaires et la transformation rurale qui autonomisera les populations rurales. Et de mettre l'accent sur les politiques et programmes visant à améliorer les moyens de subsistance et la résilience des petits agriculteurs, des arboriculteurs, des pêcheurs, des bergers et des travailleurs, en accordant une attention particulière aux femmes rurales, aux peuples indigènes et aux jeunes.

Mais au-delà de l'importance accordée à la pénurie alimentaire, il faut garantir l'accès à des aliments sains en repensant de manière intégrée la consommation, la production et les systèmes d'approvisionnement, en intégrant les politiques en faveur de l'agriculture familiale aux politiques alimentaires, sanitaires et environnementales. Les politiques publiques jouent un rôle très important pour révéler le potentiel de l'agriculture familiale dans la transformation des systèmes alimentaires. Nous proposons les mesures de politique publique suivantes, adaptées à chaque contexte spécifique, pour contribuer à renforcer l'agriculture familiale et à révéler son potentiel de changement dans la construction des systèmes alimentaires durables, résilients, inclusifs et pérennes à travers :

1. La reconnaissance et la mise en œuvre de politiques publiques différenciées selon une approche globale

- a. Tous les acteurs devraient considérer que l'agriculture familiale, les communautés rurales et les peuples indigènes sont les gardiens de l'environnement

et sont vitaux pour la construction de systèmes alimentaires durables et résilients, grâce à des politiques et des programmes qui valorisent et rétribuent le respect et la gestion durable des ressources naturelles et des modes de production plus durables.

- b. Les gouvernements doivent mettre en place une approche inclusive, transparente et coordonnée dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, fondée sur une participation active et éclairée des agriculteurs et des agricultrices et de leurs organisations au cours du processus d'élaboration, mais aussi de mise en œuvre et de suivi des politiques nationales et régionales, comme postulat pour une véritable légitimation, qualification et efficacité.
- c. Des interventions efficaces en faveur de l'agriculture familiale exigent de reconnaître leur caractère multidimensionnel, de renforcer l'interconnexion avec les autres programmes et leurs politiques, notamment avec les politiques alimentaires, de santé, de nutrition et environnementales et de disposer d'un ensemble de politiques multisectorielles et d'un cadre législatif définissant le statut d'agriculteur/trice familial et permettant des actions différenciées.
- d. Créer, élargir et renforcer des politiques différenciées en matière de protection sociale et d'accès à l'éducation, à la santé, à l'économie et aux services financiers, et prioritairement aux biens culturels.

2. Engagements, coopération et coalitions dans un souci de faire progresser les politiques publiques différenciées dans les pays, dans les régions et dans l'agenda mondial

- a. Progresser dans l'intégration et la coalition des pays et des agendas communs de soutien à l'agriculture familiale comme stratégie de positionnement et pour stimuler les échanges et la coopération (gouvernement et société civile, mais aussi entre la société civile) aux niveaux national, sous-régional et mondial.
- b. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques concernant les instruments et les engagements internationaux qui reconnaissent et

protègent, sous différents angles, les agriculteurs et les agricultrices familiaux et leur rôle vital, tel qu'indiqué dans le « *GUIDE des instruments internationaux et régionaux pour la défense et la promotion des intérêts et des droits des agriculteurs et des agricultrices familiaux* ».

- c. Valoriser le travail des Comités nationaux d'agriculture familiale (CNAF) dans la promotion du dialogue politique et y associer de nouveaux acteurs en créant des liens, des réseaux de communication et des alliances avec les organisations et les mouvements écologistes et en faveur d'une consommation saine pour renforcer la place de l'agriculture familiale dans la transformation des systèmes alimentaires.

3. Garantir les territoires et les droits des peuples indigènes

- a. Adopter des instruments internationaux et mettre en œuvre des politiques publiques nationales pour la défense et la protection des territoires et la garantie des moyens de subsistance des peuples autochtones.

4. Promotion de l'égalité et de l'autonomie des femmes rurales et de leur autonomisation sociale, économique et politique

- a. Mettre en œuvre des politiques de promotion de l'égalité et d'autonomie, d'autonomisation sociale, économique et politique des femmes rurales en valorisant leurs contributions à la production durable. De même, mesurer l'impact des politiques sur les femmes et intégrer la perspective rurale dans la prise en compte des droits des femmes dans l'agenda politique.
- b. Influencer le processus de construction coordonné par le CSA des directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans un contexte de sécurité alimentaire et de nutrition (VG-GEWE) afin d'assurer l'intégration des expériences et des connaissances des organisations de femmes rurales.

5. Droits et opportunités pour la jeunesse rurale

- a. Créer des opportunités pour la jeunesse en priorisant l'accès à la terre, à l'éducation, au travail et aux loisirs et dans les nouveaux programmes de circularité et de bien-être, de transformation et de commercialisation.
- b. Promouvoir des formes innovantes d'associer les jeunes à l'agriculture, en accordant une attention particulière aux questions de parité entre les sexes et à l'alphabétisation ou à la connectivité numérique.

6. Favoriser le recours à la science et à la technologie pour permettre aux populations rurales d'accéder à des intrants de qualités et accessibles.

- a. Cela suppose de valoriser la recherche pour produire des évidences scientifiques capables de porter un débat et dialogue politiques inclusifs et donc qui ne laisse personne sur le chemin.

7. Promouvoir le partenariat et garantir l'accès aux politiques publiques

- a. Pour que les politiques soient durables, il faut garantir un réel accès des agriculteurs et des agricultrices familiaux, ce qui exige leur autonomisation ainsi que celle de leurs organisations, la production de données ventilées, l'adaptation des conditions d'accès, un dialogue inclusif, la révision continue des instruments et la formation et la qualification aux politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale.
- b. Encourager le partenariat entre les agriculteurs et les agricultrices familiaux comme mécanisme d'apprentissage et d'organisation économique afin d'élargir l'éventail et l'accès aux marchés et aux politiques publiques et de contribuer à une plus grande autonomie.

- c. Renforcer les infrastructures de commercialisation (électrification, accès à internet, etc.), les circuits courts comme mode de commercialisation et les marchés de proximité, en mettant en valeur les produits locaux et sains, intégrés aux politiques d'approvisionnement alimentaire, de santé et de nutrition pour la construction de chaînes durables.

Les propositions contenues dans ce document sur les politiques publiques visent à rendre visible et à élargir la participation de nos organisations à la transformation vers des systèmes alimentaires durables, résilients, inclusifs et viables. C'est à travers l'expérience de nos organisations d'agriculture familiale que nous pourrons avancer dans la mise en œuvre de la DNUAF 2019-2028, une stratégie qui demande créativité, innovation et co-construction des politiques publiques pour atteindre les ODD et positionner l'agriculture familiale comme une partie de la solution aux problèmes globales.

